

Le point épidémiologique



INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE SIGNALÉES AU SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Les points à retenir pour les semaines 03 et 04 (du 17 au 30 janvier 2011)

- Le nombre de signalements d'épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est inférieur (n=71) à celui observé à la même période de l'année précédente (n=92).
- Trois épisodes d'intoxication en établissement recevant du public (ERP) ont été signalés au système de surveillance dont 2 étaient collectifs. Au total, 11 personnes ont été exposées à des émanations de CO. L'épisode le plus important impliquait 8 personnes. Les épisodes étaient selon la situation en lien, avec l'utilisation d'un four de boulangerie dans un lycée professionnel, consécutif à l'utilisation d'un convecteur à gaz ou en lien avec le dysfonctionnement d'une chaudière.
- Deux décès survenus de manière accidentelle ont été signalés au système de surveillance. Selon les informations disponibles au moment du signalement, le premier décès était en lien avec le dysfonctionnement d'un chauffage d'appoint au gaz. Le second décès était consécutif à l'utilisation d'une chaudière alimentée par des copeaux de bois.

Dans le cadre du système de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone (CO) coordonné par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS), toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée survenue en France métropolitaine, doit le signaler. Le destinataire peut être selon l'organisation régionale en place, soit une Délégation territoriale (DT), soit une Agence Régionale de Santé (ARS), soit un Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS), soit un Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV), soit le Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP).

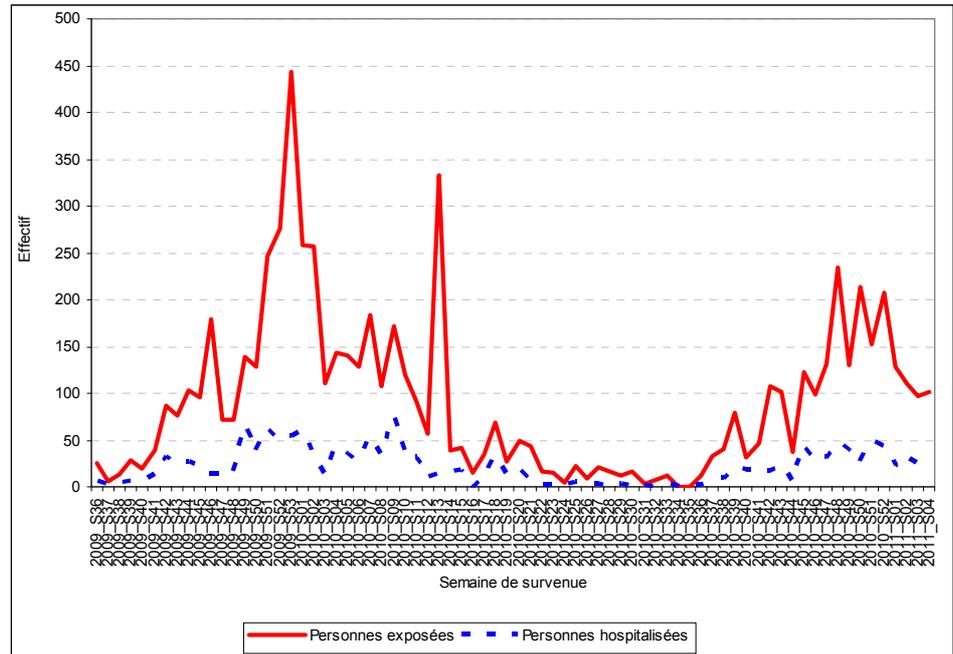
Les données présentées dans ce point épidémiologique proviennent des premiers renseignements recueillis au moment du signalement de cas d'intoxication au CO, suspects ou avérés, dans le cadre du système de surveillance des intoxications au CO (source InVS-DSE) ; à l'issue de chaque signalement, une enquête environnementale et médicale sont menées par les différents acteurs locaux du système de surveillance (DT, ARS, SCHS, LCPP, CAPTV) afin d'identifier la source, décrire le local et les circonstances de survenue, caractériser les personnes intoxiquées.

Les données issues des signalements, présentées dans ce point épidémiologique, ont été complétées par celles du système Oscour (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) de recueil du nombre et des motifs de recours à un système d'urgence parmi les 210 hôpitaux participant au réseau au 1^{er} septembre 2009 (source InVS-Dcar).

PERSONNES IMPLIQUÉES DANS UNE INTOXICATION AU CO

| Figure 1 |

Evolution depuis le 1er septembre 2009 du nombre hebdomadaire de personnes exposées au CO et hospitalisées [source InVS-DSE]



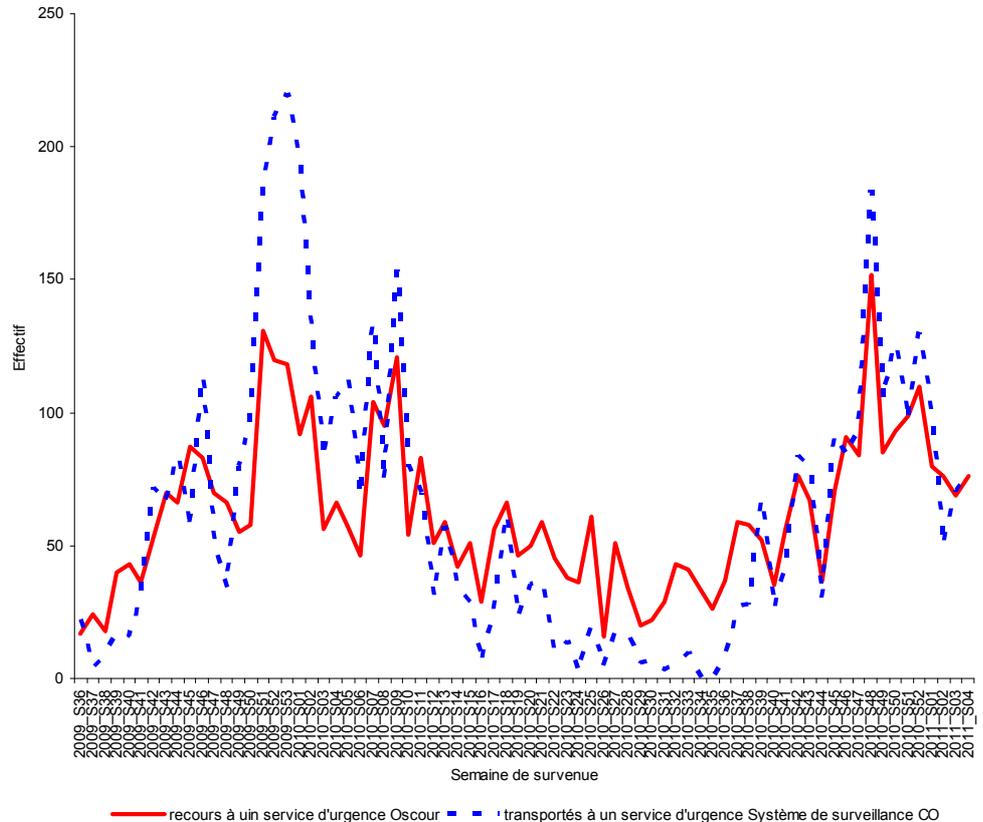
D'après le système de surveillance et selon les informations disponibles au moment du signalement, 2 218 personnes ont été exposées au CO depuis le 1^{er} septembre 2010 parmi lesquelles 547 ont été admises en hospitalisation. Au cours des semaines 03 et 04 de l'année 2011, 199 personnes ont été exposées au CO parmi lesquelles 56 ont été admises en hospitalisation. Depuis le 1^{er} septembre 2010, 26 décès en lien avec une intoxication au CO ont été signalés au système de surveillance.

Pendant les semaines 03 et 04, deux décès accidentels ont été déclarés au système de surveillance. Le premier décès s'est produit lors d'un épisode d'intoxication collective exposant 14 personnes. Cet épisode est survenu dans l'Aube ; il était en lien avec le dysfonctionnement d'un chauffage d'appoint au gaz. Le deuxième décès est survenu dans l'Orne. Ce décès était en lien avec l'utilisation d'une chaudière fonctionnant avec des copeaux de bois.

Trois épisodes d'intoxication sont survenus en ERP dont deux étaient collectifs. Au total, 11 personnes ont été exposées au CO. Le premier épisode d'intoxication collective est survenu dans la Mayenne et était en lien, avec l'utilisation d'un four de boulangerie dans un lycée professionnel. Il impliquait 8 personnes dont 4 ont été conduites aux urgences hospitalières. Le second épisode collectif a été signalé dans le Nord. Il était en lien avec l'utilisation d'un convecteur au gaz ; deux personnes ont été exposées et transportées aux urgences hospitalières. Le dernier épisode dans un ERP impliquait une personne en Moselle. Il était en lien avec le dysfonctionnement d'une chaudière.

| Figure 2 |

Evolution depuis le 1er septembre 2009 du nombre hebdomadaire de personnes transportées vers un service d'urgence [source InVS-DSE] ou ayant recours à un service d'urgence pour effets toxiques du CO (système Oscour [source InVS-DCAR])



Selon le système Oscour, 1 563 personnes ont eu recours à un service d'urgence hospitalière pour effets toxiques du CO depuis le 1^{er} septembre 2010. Le système de surveillance des intoxications au CO dénombre, quant à lui, 1 603 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalière.

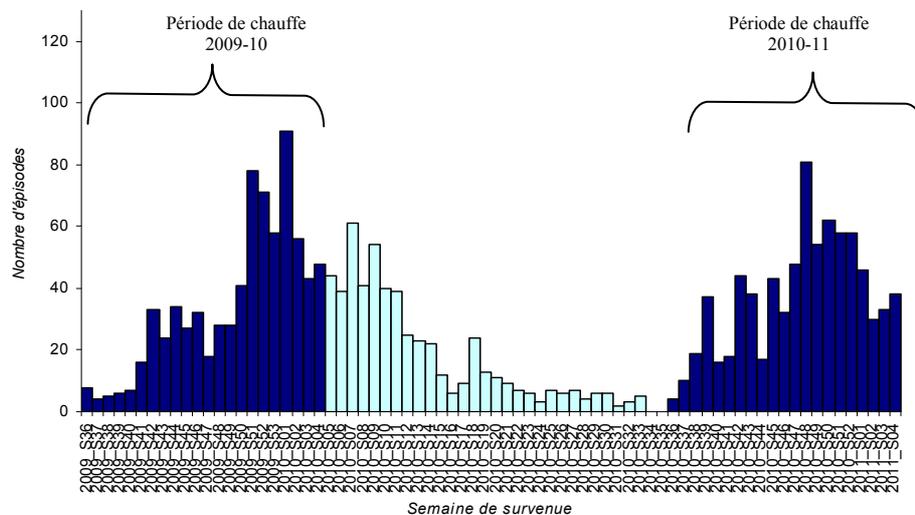
Au cours des semaines 03 et 04, le nombre de recours aux urgences hospitalières observé par le système de surveillance des intoxications au CO (n=150), a été supérieur à celui constaté par le système Oscour (n=145).

Les différences entre les données provenant du système de surveillance des intoxications au CO et celles provenant du système Oscour peuvent être expliquées par :

- la non-exhaustivité du système Oscour (qui couvrait 210 établissements possédant des SAU susceptibles d'accueillir des personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone au 1^{er} septembre 2009) ;
- la non-spécificité du système Oscour, qui ne distingue pas les intoxications par le CO selon leur origine, leur lieu de survenue et leur caractère accidentel ou non ;
- le mode de recueil qui diffère entre les deux systèmes. Le système de surveillance des intoxications au CO se fonde sur une saisie active qui dépend de la participation des personnes susceptibles de signaler les intoxications, laquelle est variable notamment dans le temps ; le système Oscour se fonde sur un recueil passif et automatisé.

| Figure 3 |

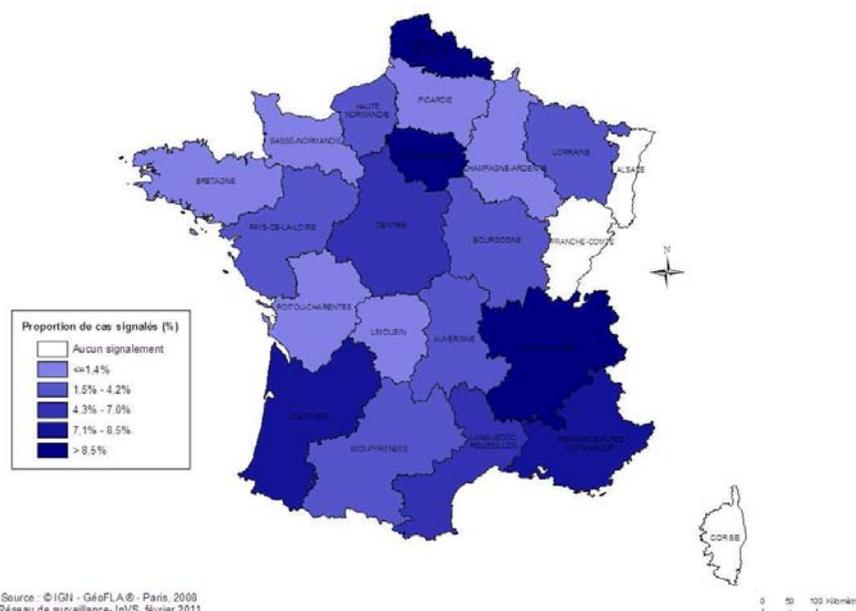
Evolution depuis le 1^{er} septembre 2009 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés, signalés au système de surveillance [source InVS-DSE]



Depuis le 1^{er} septembre 2010, 786 épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés, ont été signalés au système de surveillance dont 71 épisodes au cours des semaines 03 et 04. Par rapport aux deux semaines précédentes (n=76), on constate une baisse minime du nombre de signalements d'épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone.

| Figure 4 |

Répartition régionale des épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés, au cours des semaines 03 et 04



Dix neuf régions françaises ont été concernées par des signalements d'épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone. Deux régions ont été particulièrement touchées. Il s'agit des régions : Ile-de France (14%) et Nord-Pas-de Calais(14%).

Remerciements

Remerciements à l'ensemble des déclarants et des acteurs du système de surveillance (Cellules de l'InVS en région, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance et à l'ensemble des acteurs du système Oscour.

Equipe TVSI

Responsable de l'unité toxicovigilance
surveillance des intoxications
Frédéric De Bels

Chargé de projet
Agnès Verrier

Moniteur d'études-animateur réseaux
Jamel Daoudi

Chargé de projet informatique
Arnaud Musset

Contact
surveillanceco@invs.sante.fr

Directeur de la publication :
Dr Françoise Weber
Directrice général de l'InVS